P.V de la commission sportive départementale du 16/12/2015

(Maison des sports à 18H30)

Présents : Claude BROSSARD, Eric DUCOS, Michel KERISIT, Jacques SORIEUX

Absents excusés : Pascal BOYER, Jacques LABRUE

Ordre du jour :

1) Adoption du PV de la dernière CSD
2) Compte-rendu de la CSR du 24 octobre 2015
3) Championnat par équipes : point sur la 1ère phase, montées et descentes
4) Epreuves individuelles : point sur la 1ère phase
5) Règlements
6) Questions diverses

---

1) Adoption du PV de la dernière CSD

Le PV de la CSD du 18/05/2015 est adopté à l'unanimité.

2) Compte-rendu de la CSR du 24 octobre 2015

- La CSR a d'abord fait le point sur les litiges des 3 premières journées du championnat par équipes :
  # 2ème journée
  ¤ R2A : ENTENTE DOUARNENEZ/PLOMEUR 1 a fait jouer un joueur dont la licence comportée la mention « ni entraînement ni compétition ». Renseignements pris, le joueur était bien en possession d'un certificat médical ; mais, sa licence qui avait été faite au moment de l'affiliation en temps que dirigeant n'a pas été modifiée par la suite. Le résultat de la rencontre est entériné.
  # 3ème journée
  ¤ R3C : la CSR a été averti par un autre club présent dans la salle que les LEOPARDS DE PLOËRMEL auraient joué à trois. La feuille de rencontre a été remplie normalement avec 4 joueurs et des scores pour toutes les parties. La CSR ne peut pas sanctionner pour le moment mais doit se renseigner auprès du JA. Le JA reconnaissant les faits, les LEOPARDS DE PLOËRMEL perdent la rencontre par pénalité.
- Michel COAT fait le point sur le 1er tour de critérium fédéral. Celui-ci s'est passé sans problème. Michel KERISIT signale tout de même qu'en régionale cadets à VITRE le JA, ne trouvant pas le bon tableau sur SPID déconnecté, a arrêté la compétition pendant plus d'une heure. Suite à ce problème, l'Ille et Vilaine a décidé de ne plus lui confier de juge-arbitrage de critérium fédéral dans l'immédiat.
- Michel KERISITfait part à la CSR de la remarque d'un entraîneur du 35 sur l'attribution des points critérium fédéral en régionale. En effet, le niveau régional dans la ligue du centre comporte 32 joueurs ; et, du coup, à rang égal les joueurs marquent plus de points qu'en Bretagne. Cela nous pénalise pour la constitution du 1er tour de nationale 2. La CSR ne voit pas ce qu'elle peut faire car elle ne peut pas imposer sa formule à une autre ligue.
- La CSR discute ensuite du championnat de Bretagne. Suite à l'édition de l'année dernière, il est décidé d'établir un horaire type. Pierre SALAÜN doit s'en occuper. Il est aussi décidé de maintenir la même formule dans les tableaux handisports et de les faire jouer sur une même ligne de tables pour éviter aux joueurs trop de déplacements compliqués.
- A la demande de la CDJ 35, Michel KERISIT suggère que les poules des tableaux benjamins et poussins se fassent aux points classements comme pour les autres tableaux. La CSR répond que ce point doit d'abord être abordé en CRJ.
- La CSR répond la même chose pour les suggestions du comité 35 concernant le trophée Burgiard.

3) <u>Championnat par équipes : point sur la 1ère phase, montées et descentes</u>

- En préambule, Michel KERISIT fait le point sur le nombre d'équipes engagées cette saison. En 1ère phase, suite aux nombreux forfaits de dernière minute, il y avait 3 équipes de moins qu'en 2ème phase la saison dernière ; et, du coup, il y avait plusieurs poules incomplètes mais pas de poules de 6. Par contre, suite aux 9 nouvelles équipes engagées en 2ème phase, toutes les poules seront complètes. Il a même fallu refuser l'engagement d'une équipe du vendredi à VERN, car cela aurait été trop compliqué au niveau des concordances de faire une poule de 10. De plus, la salle de VERN paraît trop petite pour accueillir 3 rencontres comme cela aurait été le cas.

- Michel KERISIT fait le point sur les litiges de la 2ème phase:

  # 1ère journée
  ¤ D4J : MELORIENNE 4 a fait jouer 2 joueurs mutés. Sanction : les parties disputées par le moins bon des 2 joueurs ont été considérées comme perdues (score : 10-4 au lieu de 13-1).

  # 2ème journée
  ¤ D4C : US GUIPRY-MESSAC 6 a fait jouer 2 joueurs qui avaient disputé la 1ère journée dans une équipe de numéro inférieur. Sanction : les parties disputées par le moins bon des 2 joueurs ont été considérées comme perdues (score : 10-4 au lieu de 7-7).

  # 3ème journée R.A.S

  # 4ème journée
  ¤ D2B : AURORE VITRE 8 a fait jouer un joueur brûlé. Sanction : les parties qu'il a disputées ont été considérées comme perdues (score inchangé).

  # 5ème journée
  ¤ D4I : EPSG (P) 6 a fait jouer un joueur non licencié. Sanction : les parties qu'il a disputées ont été considérées comme perdues (score : 7-7 au lieu de 9-5).

  # 6ème journée
  ¤ D4I : EPSG (P) 6 a fait jouer un joueur non licencié (le même). Sanction : les parties qu'il a disputées ont été considérées comme perdues (score : 10-4 au lieu de 13-1). De plus, le club est averti que s'ils refont jouer ce joueur sans licence, la rencontre sera perdue par pénalité.

  # 7ème journée R.A.S

- Il y a eu très peu de litiges et la tolérance habituelle sur la validation des licences a été appliqué lors de la 1ère journée.
- Michel KERIST informe la CSD qu'il n'y a pas de descente de nationale 3 en messieurs et qu'il y en a une en dames. Du coup, seuls les 8ème de R3 descendent en départementale et il n'y a qu'une équipe du 35 à descendre, la TA RENNES 5.
- Aucun problème de croisement d'équipes ne se pose sur cette phase. D'autre part, un premier de D2 du vendredi (USC LE VERGER 2) accepte de monter en D1 le samedi. Ce n'est pas le cas pour l'autre poule du vendredi et celle du mardi.
- La CSD entérine les montées et descentes en fin de 1ère phase. Celles-ci seront envoyer aux clubs par mail vendredi et seront jointes au 35 infos TT qui doit partir lundi avec les résultats corpos (la dernière journée ayant lieu vendredi)
- Michel KERISIT fait part à la CSD de son agacement devant les rencontres déplacées sans qu'il en soit averti. Il a notamment été averti par un mail de l'équipe adverse d'une demande de report d'une rencontre de la dernière journée du mardi. Il n'a pris connaissance de ce mail qu'à 17H le jour de la rencontre et n'a pas pu faire autrement que d'accepter ce report.
- Enfin, Michel KERISIT rappelle à la CSD que le dernier comité directeur a entériné le changement de pyramide du championnat du mardi pour la saison prochaine. La nouvelle pyramide sera la suivante : 1D2, 2D3, XD4.

5) <u>Epreuves individuelles : point sur la 1ère phase</u>

- Le nombre d'engagés au critérium fédéral est stable par rapport à la saison dernière, mais toujours aussi catastrophique en féminines.
- Un problème s'est posé au 2ème tour du critérium fédéral en juniors. Un joueur de VITRE s'est « auto repêché » en régionale. En effet, il a averti, le vendredi, le responsable régional du forfait de son camarade de club Damien TRIBODET et de sa disponibilité pour le remplacer le dimanche à QUIMPER. Celui-ci lui a répondu qu'il n'était pas le 1er repêchable et qu'il fallait d'abord demander à celui-ci. Suite à ça, nouvel appel de l'intéressé pour signaler que finalement Damien TRIBODET n'était pas forfait. Le 1er repêchable joue en D1 le samedi et un mail est envoyé par le club samedi soir pour avertir du forfait de Damien TRIBODET. Suite à ça, Malo PRENDIVILLE réussit à convaincre le JA de le prendre en régionale, niveau auquel il dispute le 2ème tour. Il redescend en D1 à l'issue de ce tour. Ce problème va être étudié lors de la prochaine CSR. La CSD souhaite qu'il marque 0 point pour le tour considéré et soit rétrogradé en D2 JG puisqu'il a fait forfait en D1 JG sans avertir ; mais, elle attend la décision de la CSR.
- Le championnat d'Ille et Vilaine vétérans a encore une fois été très bien organisé par la RAQUETTE BRECEENNE. Au moment des inscriptions, l'effectif était stable en individuel avec 62 inscrits comme la saison précédente, le nombre d'équipes passant de 16 à 20. Hélas, de nombreux forfaits ont été à déplorer, 3 en équipes et 9 en individuel. Qui plus est, plusieurs joueurs n'ont pas prévenu de leur absence. Ceux-ci se sont vus infliger l'amende prévue.

6) <u>Règlements</u>

- Suite à une demande de la CDJ, le règlement concernant le nombre de jeunes retenus pour disputer un 2ème tableau au championnat d'Ille et Vilaine devait éventuellement être revu. Olivier GROSDOIGT devait faire une proposition à la CSD, mais il ne l'a pas fait. Ce point sera donc abordé à la CDJ de demain et la modification éventuelle du règlement sera directement abordée lors du prochain comité directeur.

7) <u>Questions diverses</u>

- Il n'y a pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

Le responsable de la CSD
Michel KERISIT